

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19324**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mention Tourisme est composée de 5 parcours :

Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Management of International Tourism (MIT)

• **Parcours Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)**

Les diplômés sont aptes à

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché etc.), conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour une structure territoriale, collectivité, office de tourisme

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination

Concevoir et gérer un projet d'aménagement touristique (diagnostic et montage du projet, gestion budgétaire, gestion des partenaires, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Conduire des projets de requalification touristique (immobilier de loisir, friches touristiques, projet touristique dans des friches)

Conduire des stratégies territoriales de valorisation touristique du patrimoine

Concevoir et gérer une stratégie de développement ou un plan de gestion pour une destination touristique

Concevoir une stratégie de développement touristique durable, intégrer les objectifs du développement durable dans les projets touristiques

Organiser et promouvoir un événement sur un territoire donné

Répondre à une commande publique ou privée

• **Parcours Économie du Développement Touristique International (EDTI)**

Les diplômés sont aptes à

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination, avec une attention particulière à la dimension touristique internationale.

Concevoir et réaliser un plan marketing, conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour un acteur public et/ou privé, au niveau local et/ou international.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination.

Concevoir et gérer une stratégie et/ou projet de développement touristique

Conduire des stratégies de valorisation touristique du patrimoine culturel ou naturel

Intégrer les objectifs et les contraintes du développement durable et du contexte géopolitique dans les projets touristiques

Répondre à une commande publique ou privée

• **Parcours Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)**

La spécialité GATH a pour objectif essentiel de former des étudiants ayant déjà acquis une solide formation économique et en gestion aux réalités de l'industrie et des marchés touristiques et hôteliers. Elle conduit principalement à une insertion de niveau cadre dans les entreprises touristiques, les groupes hôteliers, les bureaux d'études et secondairement dans les organismes territoriaux du tourisme.

Les diplômés sont aptes à:

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché, étude d'impact, etc.),

Mettre en œuvre une stratégie touristique pour une destination

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour une organisation ou une structure territoriale, collectivité, office de tourisme

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit touristique, notamment en lien avec une destination

Concevoir et gérer un projet d'aménagement hôtelier (diagnostic et montage du projet, gestion budgétaire, gestion des partenaires, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Concevoir et gérer une stratégie de développement ou un plan de gestion pour un établissement hôtelier ou une destination touristique

- **Parcours Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)**

Les diplômés sont aptes à

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication pour un établissement culturel ou touristique.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique.

Gérer un site patrimonial, touristique ou culturel (gestion budgétaire, recherche de financements, répondre aux problèmes juridiques, etc.)

Créer et assurer une activité de médiation autour d'éléments patrimoniaux divers (naturels, culturels, matériel, immatériel etc.)

Concevoir et améliorer des activités de promotion du patrimoine, notamment avec les outils numériques

Organiser et promouvoir un événement

Concevoir et mener une étude (étude de satisfaction, étude de marché etc.), faire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Répondre à une commande publique ou privée

- **Parcours Management of International Tourism (MIT)**

Les diplômés sont aptes à

Mettre en œuvre une stratégie ou un plan de développement touristique pour une destination, avec une attention particulière à la dimension touristique internationale et à la gestion des dotations factorielles, notamment culturelles et naturelles.

Concevoir et réaliser un plan marketing, conduire un diagnostic, être force de proposition et préconisation.

Préparer et mettre en œuvre un plan de communication touristique pour un acteur publique et/ou privé, au niveau local et/ou international.

Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing pour promouvoir ou vendre un produit culturel ou touristique, notamment en lien avec une destination.

Concevoir et gérer une stratégie et/ou projet de développement touristique

Conduire des stratégies de valorisation touristique du patrimoine culturel ou naturel

Intégrer les objectifs et les contraintes du développement durable et du contexte géopolitique dans les projets touristiques ayant une dimension internationale.

Répondre à une commande publique ou privée

- **Capacités attestées :**

- **Parcours Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)**

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives à l'aménagement, l'urbanisme, dans ses liens avec la conduite et gestion de projets touristiques

Connaissances en urbanisme réglementaire

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic

Capacité à analyser des données, et à les restituer cartographiquement (cartographie de synthèse ou SIG), pour en conduire une analyse, et les insérer à un diagnostic

Capacité à coordonner un diagnostic du territoire

Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques

Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou territoire géographiquement défini.

Mesurer la faisabilité de projet de mise en tourisme, ou de requalification de lieux touristiques

Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des territoires

Intégrer les enjeux de développement durable et valorisation des ressources territoriales et patrimoniales

Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.

Etre capable de planifier, gérer un projet. Lever des financements.

Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme

Identifier les enjeux de gouvernance spécifiques à la conduite d'un projet touristique, ou la régulation du tourisme.

- **Parcours Économie du Développement Touristique International (EDTI)**

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles

Connaissance de la législation et réglementations relatives à la gestion de projets touristiques et au tourisme international

Connaissances en géopolitique et tourisme international

Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné

Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic

Capacité à analyser des données, et à les restituer à différents publics (académiques, professionnels, institutionnels)
Capacité à coordonner le diagnostic d'une destination
Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques
Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou d'en territoire en tenant compte des enjeux en termes de spécialisation et compétitivité
Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des destinations
Intégrer les enjeux de développement durable et valorisation des ressources territoriales et patrimoniales
Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.
Etre capable de planifier, gérer un projet et lever des financements.
Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme

• **Parcours Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)**

Les diplômés sont capables de :

Décrypter l'environnement concurrentiel, international, juridique du système touristique
Anticiper les évolutions des pratiques de consommation et les trajectoires technologiques
Intégrer les contraintes et objectifs de gestion touristique de sites ; en saisir les enjeux.
Intégrer la dimension du développement durable dans les problématiques touristiques
Exercer des fonctions de managers, managers généraux dans des établissements hôteliers, au siège des groupes
Assurer des fonctions de haute qualification dans les services commerciaux, marketing, yield management, financiers , ressources humaines des entreprises hôtelières ou touristiques.
Exercer des fonctions de consultant dans des cabinets de conseil spécialisés
Assurer une expertise auprès des structures publiques ou représentatives du secteur touristique
Resituer les enjeux stratégiques qui s'offrent aux opérateurs touristiques dans un environnement évolutif ; prendre, suggérer des décisions innovantes
Dominer les nouvelles règles du jeu du e- tourisme
Concevoir et mettre en oeuvre des projets de développement touristique des territoires
Mettre en place des financements et un suivi budgétaire d'un projet de tourisme
Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des territoires
Evaluer l'impact du projet touristique sur les territoires

• **Parcours Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)**

Les diplômés sont capables de :

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles
Connaissance de la législation et réglementations relatives au patrimoine
Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des sites patrimoniaux
Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (entretien, questionnaire, observation)
Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné
Capacité à analyser des données
Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site géographiquement défini.
Etre capable de planifier, gérer un projet. Lever des financements.

• **Parcours Management of International Tourism (MIT)**

Les diplômés sont capables de

Connaissance des dynamiques touristiques actuelles
Connaissance de la législation et réglementations relatives à la gestion de projets touristiques et au tourisme international
Connaissances en géopolitique et tourisme international et de la gouvernance du tourisme face à la métropolisation et à la globalisation
Capacité à trouver, analyser et synthétiser une documentation pertinente sur un sujet donné
Capacité à utiliser les méthodes d'enquête en sciences sociales (stratégie de collecte de données, entretien, questionnaire, observation) et à les mobiliser à des fins d'analyse et diagnostic
Capacité à analyser des données, et à les restituer à différents publics (académiques, professionnels, institutionnels)
Capacité à coordonner le diagnostic d'une destination
Connaître et évaluer les enjeux, impacts et atouts de la fréquentation touristique des territoires touristiques
Capacité à construire une politique cohérente de mise en tourisme d'un site ou d'en territoire en tenant compte des enjeux en termes de spécialisation et compétitivité
Promouvoir un développement touristique raisonné et durable des destinations
Mettre en œuvre une démarche de marketing de destinations touristiques.
Planifier, gérer un projet et lever des financements

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements et sites patrimoniaux, les collectivités territoriales
Organismes territoriaux du tourisme (CRT, CDT)
Secteur associatif
Sociétés privées (bureaux d'études et consultants en ingénierie culturelle, gestion et projets de valorisation de sites patrimoniaux...)
Chaînes hôtelières ou de restauration, françaises et étrangères, Villages de vacances, résidences de tourisme, croisières, etc.

Structures mixtes telles que les sociétés d'économie mixte

Organismes internationaux à vocation touristique ou ayant une dimension touristique significative

Institutions, sites naturels ou organisation d'événements, de spectacles vivants dans une structure publique ou privée.

Institutions culturelles et environnementales, publiques ou privées, au niveau national ou local.

Collectivités territoriales (commune, département, région, parcs naturels, CDT, CRT, offices de tourisme) et services extérieurs de l'Etat. Il existe également quelques postes de niveau international (Unesco, Union Européenne, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, etc.).

Entreprises extérieures au tourisme développant progressivement des activités intéressant le marché national ou international du tourisme et des loisirs (médias, édition, communication événementielle, etc.).

Entreprises touristiques diverses (commerciales / associations, cabinets de conseil)

Au sein des institutions nationales et des organismes internationaux à vocation touristique : Manageur de site patrimonial ou culturel, médiateur/animateur du patrimoine

Au sein des cabinets conseil ou d'audit, spécialisé en tourisme, tourisme international ou développement et aménagement territorial : chargé d'étude, analyste, consultant, chef de projet,...

Au sein des collectivités territoriales (commune, EPCI, région, département ...) ou structures territoriales du tourisme (type CDT-CRT) : chargé de mission tourisme, chargé de mission e-tourisme, chargé de développement de projet, chargé de marketing des territoires, chef ou responsable de projet, chargé de développement et de promotion, mission filière territorialisée, chargé de coopération sur les projets touristiques, ...

Au sein de l'aménagement touristique : chargé de développement, SEM, mission urbanisme, Agent de développement ou chargé de mission "tourisme et culture" et "tourisme et environnement"

Au sein des structures fédérales du tourisme : chargé d'étude, chargé de projet, responsable coopération et échanges, projets de coopération en matière de tourisme

Au sein des tour-opérateurs : chargé de produits, chef de produits, responsable ou directeur destination, conseiller destination

Au sein d'entreprises touristiques : Cadre hôtelier intégré à la direction des établissements, ou au siège des chaînes, Cadre d'entreprise développant une fonction "hébergement"

Cadre (fonction commerciale et marketing, financière, ressources humaines et développement), Chef de produit (tourisme)

Au sein des structures privées (associatives ou entrepreneuriales, start-up) en tourisme : chargé de développement, chargé de projet, chargé de communication, chargé développement durable.

Au sein des agences de voyages et tour-opérateurs spécialisés en produits touristiques internationaux

Autre (entreprise non touristique) : chef de projets vacances, mission mécénat et projets de développement touristique, production de contenus à finalité touristique dans des groupes presse, chargée d'études et d'évaluation, chargée des événements, chargée du web, des nouveaux médias et de projets multimédias, responsable commercial ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1301 : Conception de produits touristiques

G1302 : Optimisation de produits touristiques

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention Tourisme est composée de 5 parcours :

Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

Management of International Tourism (MIT)

Parcours Développement et Aménagement Touristique des Territoires (DATT)

L'accès au parcours DATT est ouvert aux étudiants provenant de Licence de géographie/ aménagement ; de formation niveau L3 en aménagement touristique. S'y ajoutent des étudiants issus de la validation d'acquis, notamment du tourisme : Validation des Acquis (VA - Décret de 1985) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'accès direct en M2 DATT n'est envisageable que si le parcours universitaire et/ou professionnel des candidats constitue l'équivalent, en termes de compétences acquises, des enseignements des 2 semestres de la formation du M1 DATT de l'IREST.

Le master peut s'effectuer en alternance

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 1

UE 1 / Les concepts fondamentaux du tourisme (Tronc Commun) 12 ECTS : Gestion ; Les concepts économiques fondamentaux ; Les fondements du marketing touristique ; Droit et tourisme ; Géographie du tourisme ; Socio-anthropologie du tourisme

UE 2 / Outils et méthodes 11 ECTS : Anglais ; LV2 ; Atelier de terrain DATT ; Méthodologie de la recherche DATT ; Conférences de Spécialistes (tronc commun)

UE 3 / Les systèmes du tourisme et du patrimoine (tronc commun) 7 ECTS : Gouvernance des territoires dans le cadre du dév. durable ; Les systèmes d'acteurs du tourisme ; Outils et méthodes d'observation du tourisme ; Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux

aujourd'hui ?

Semestre 2

UE 1 / Fondamentaux du tourisme 10 ECTS : Les marchés du tourisme (Tronc Commun) ; La mise en tourisme des sites (Tronc Commun) ; Conférences de Spécialistes (Tronc Commun) ; Etudes Marketing (Tronc Commun) ; Anglais ; LV2 de Spécialité

UE 2 / Conception et montage de projets touristiques 8 ECTS : Diagnostic territorial, étude de faisabilité, études d'impact ; Montage juridique des projets touristiques ; Processus de montage public – privé ; Développement et aménagement touristique ; Evénements et animation des territoires (Mut GVTP)

UE 3 / Tourisme et territoires 12 ECTS : Tourisme et espaces urbains ; Outils et techniques d'observation du tourisme ; Tourisme et transports internationaux (mut EDTI) ; Cartographie et SIG ; Méthodologie du mémoire ; Atelier de terrain ; Techniques de recherche d'emploi ; Stage

Semestre 3

UE 1 / Conduite de projets touristiques et patrimoniaux 10 ECTS : Gestion budgétaire et financière des projets touristiques (tronc commun) ; Gestion de la qualité dans les organisations touristiques (tronc commun) ; Montage durable de projets touristiques ; Stratégies de destinations touristiques ; Développement et gestion des stations littorales et de montagne

UE 2 / Territoires et tourisme 11 ECTS : Tourisme et environnement ; Patrimonialisation et territoires ; City branding, construction territoriale et tourisme ; Tourisme et imaginaires géographiques ; Projet touristique, mondes artificiels, environnements thématiques ; Métropolisation, globalisation et tourisme (mut. EDTI)

UE 3 / Outils et méthodes 9 ECTS : Méthodologie de la recherche ; Atelier de Terrain ; Anglais ; LV2

Semestre 4

UE 1 / Stage et mémoire

Parcours Économie du Développement Touristique International (EDTI)

Le parcours EDTI est ouvert aux étudiants provenant des licences d'économie, de gestion ou de sciences économiques, de LEA (avec de bonnes connaissances en géopolitique et échanges internationaux), des diplômés des IEP, des grandes écoles commerciales. S'y ajoutent des étudiants issus de la validation d'acquis, notamment dans le domaine du tourisme : Validation des Acquis (VA - Décret de 1985) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'accès direct en M2 EDTI n'est envisageable que si le parcours universitaire et/ou professionnel des candidats constitue l'équivalent, en termes de compétences acquises, des enseignements des 2 semestres de la formation du M1 EDTI de l'IREST.

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 1

UE 1 / Les concepts fondamentaux du tourisme 12 ECTS : Gestion ; Les concepts économiques fondamentaux ; Les fondements du marketing touristique ; Droit et tourisme ; Géographie du tourisme ; Socio-anthropologie du tourisme (15h)

UE 2 / Outils et méthodes 11 ECTS : Anglais ; LV2 ; Atelier de terrain ; Méthodologie de la recherche EDTI ; Conférences de Spécialistes

UE 3 / Les systèmes du tourisme et du patrimoine 7 ECTS :

Gouvernance des territoires dans le cadre du développement durable ; Les systèmes d'acteurs du tourisme ; Outils et méthodes d'observation du tourisme ; Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux aujourd'hui ?

Semestre 2

UE 1 / Fondamentaux du tourisme 10 ECTS: Les marchés du tourisme (TC) ; La mise en tourisme des sites (TC) (15h) ; Conférences de Spécialistes (TC) ; Etudes Marketing (TC) ; Anglais ; LV2 de Spécialité

UE 2 / Tourisme international 11 ECTS : Institutions internationales, géopolitique et mondialisation ; Tourisme international et économies émergentes (BRIC) en ANGLAIS ; Politiques d'attractivité à l'international ; Finances internationales et tourisme ; L'internationalisation de la demande touristique ; Tourisme et transports internationaux (MUT DATT) ; Spécialisation touristique et compétitivité internationale

UE 3 / Outils et méthodes 9 ECTS : Approche quantitative du tourisme en ANGLAIS ; Tourisme et interculturalité (MUT.GATH) ; Méthodologie du mémoire ; Techniques de recherche d'emploi ; Atelier de terrain ; Stage

Semestre 3

UE 1 / Gestion de Projets 11 ECTS : Gestion budgétaire et financière des projets touristiques ; Gestion de la qualité dans les organisations touristiques ; Tourisme et développement durable ; Droit International Public et Privé, anglo-saxon du tourisme ; Politiques d'attractivité – tourisme et territoire national ; Stratégies des destinations touristiques / en ANGLAIS

UE 2 / Spécialisation Internationale 10 ECTS : Le tourisme vu par l'Europe ; Tourisme en bassin méditerranéen En ANGLAIS et FRANCAIS ; Les politiques de coopération internationale en ANGLAIS ; Economie du Patrimoine ; Tourisme international et réduction de la pauvreté en ANGLAIS ; Métropolisation, Globalisation et Tourisme

UE 3 / Outils et méthodes 9 ECTS : Méthodologie de la recherche ; Atelier de Terrain ; Anglais ; LV2

Semestre 4

UE 1 / Stage et mémoire

Parcours Gestion des Activités Touristiques et Hôtelières (GATH)

Entrée en M1 : un L3 d'économie-gestion ou un diplôme d'école supérieure de commerce, Bachelor ou BBA

- étudiants étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 3 en économie, management et ayant une formation en tourisme de niveau supérieur ;

- demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. /V.A.E.).

Entrée en M2 : étudiants ayant obtenu avec un niveau jugé satisfaisant le Master 1 GATH, mention Tourisme de l'IREST.

- étudiants français ou étrangers justifiant d'un diplôme de niveau bac + 4 en économie, sciences de gestion, école supérieure de commerce et ayant suivi des enseignements en tourisme d'un niveau équivalent à ceux dispensés en M1; MBA, MSc...

- demandeurs d'une validation de leurs acquis professionnels (V.A. /V.A.E.).

Le master peut s'effectuer en alternance

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 1

UE 1 / Les concepts fondamentaux du tourisme (Tronc Commun) 12 ECTS : Gestion + Les concepts économiques fondamentaux + Les fondements du marketing touristique + Droit et tourisme + Géographie du tourisme + Socio-anthropologie du tourisme

UE 2 / Outils et méthodes 11 ECTS : Conférences de Spécialistes (tronc commun) + Anglais + LV2 + Atelier de mise en situation sur le terrain + Méthodologie de la recherche, pratique du projet de recherche

UE 3 / Les systèmes du tourisme et du patrimoine (tronc commun) 7 ECTS : Gouvernance des territoires dans le cadre du dév. Durable + Les systèmes d'acteurs du tourisme + Outils et méthodes d'observation du tourisme + Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux aujourd'hui ?

Semestre 2

UE 1 / Fondamentaux du tourisme 10 ECTS : Les marchés du tourisme + La mise en tourisme des sites + Conférences de Spécialistes + Etudes Marketing + Anglais + LV2 de Spécialité

UE 2 / Gestion des Etablissements 10 ECTS : Gestion hôtelière + Organisation des voyages, principes et méthodes + Droit social et entreprise touristique + Marketing hôtelier + Gestion des marques touristiques et hôtelières + Tourisme et interculturalité

UE 3 / stratégies et politiques du tourisme 10 ECTS : Stratégies des firmes touristiques : stratégies concurrentielles + Gestion des marques touristiques et hôtelières + Méthodologie du mémoire + Atelier de terrain + Techniques de recherche d'emploi + Stage

Semestre 3

UE 1 / Conduite de projets 9 ECTS : Gestion budgétaire et financière des projets touristiques + Gestion de la qualité dans les organisations touristiques + Tourisme et développement durable + Commercialisation des produits touristiques + L'innovation touristique + Montage financier de projets touristiques

UE 2 / Gestion hôtelière avancée 8 ECTS : Organisation administrative et comptable + Revenue Management + Gestion Ressources humaines + Financement des entreprises hôtelières

UE 3 / Conduite et suivi de projets touristiques publics 13 ECTS : Gestion des équipements et des sites culturels + Intermédiation et e-tourisme + Management des destinations touristiques + Méthodologie de la recherche + Atelier de Terrain + Anglais + LV2

Semestre 4

UE 1 / Stage et mémoire

Parcours Gestion et Valorisation Touristique du Patrimoine (GVTP)

L'accès au parcours GVTP est ouvert aux étudiants provenant des licences d'Histoire de l'art et d'archéologie ou de la bi-licence Droit-Histoire de l'art. S'y ajoutent des étudiants issus de la validation d'acquis, notamment du tourisme : Validation des Acquis (VA - Décret de 1985) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'accès direct en M2 GVTP n'est envisageable que si le parcours universitaire et/ou professionnel

des candidats constitue l'équivalent, en termes de compétences acquises, des enseignements des 2 semestres de la formation du M1 GVTP de l'IREST.

Le master peut s'effectuer en alternance

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 1

UE 1 / Les concepts fondamentaux du tourisme 12 ECTS : Gestion + Les concepts économiques fondamentaux + Les fondements du marketing touristique + Droit et tourisme + Géographie du tourisme + Socio-anthropologie du tourisme (15h)

UE 2 / Outils et méthodes 11 ECTS : Anglais ; LV2 ; Atelier de terrain GSVT ; Méthodologie de la recherche GSVT ; Conférences de Spécialistes

UE 3 / Les systèmes du tourisme et du patrimoine 7 ECTS : Gouvernance des territoires dans le cadre du dév. durable ; Les systèmes d'acteurs du tourisme ; Outils et méthodes d'observation du tourisme ; Patrimoine culturel, patrimoine naturel : quels enjeux aujourd'hui ?

Semestre 2

UE 1 / Fondamentaux du tourisme 10 ECTS : Les marchés du tourisme (TC) ; La mise en tourisme des sites (TC) (15h) ; Conférences de Spécialistes (TC) (9h total) ; Etudes Marketing (TC) ; Anglais ; LV2 de Spécialité

UE 2 / Préservation et médiation du patrimoine 10 ECTS : Le patrimoine culturel : approches théoriques et pratiques ; Médiation culturelle et tourisme ; Préservation des sites culturels : principes généraux et études de cas ; Multimédia, nouvelles technologies et patrimoine ; Les outils de la protection du patrimoine naturel et culturel ; Événements et animation des territoires (Mut DATT)

UE 3 / Patrimoine et tourisme. Acteurs, approches et réseaux 10 ECTS : Modes de gestion publique et privée du patrimoine ; Les acteurs et les métiers du patrimoine ; Marketing et filières du tourisme culturel ; Méthodologie du mémoire ; Atelier de terrain ; Techniques de recherche d'emploi ; Stage

Semestre 3

UE 1 / Conduite de projets culturels et patrimoniaux 9 ECTS : Gestion budgétaire et financière des projets touristiques ; Gestion de la qualité dans les organisations touristiques ; Montage financier de projets culturels et patrimoniaux ; Organisation et développement des institutions muséales ; Financement et mécénat ; Stratégies territoriales et sites patrimoniaux ; Interprétation du patrimoine et nouvelles technologies

UE 2 / Patrimoine mondial et tourisme 12 ECTS : PM : Concepts, Conventions, méthodes ; Analyse et valorisation du PM matériel et immatériel ; Management touristique des sites du PM ; Mise en réseaux des sites du PM ; Préservation, Gestion et mise en valeur des Grands sites de France ; Economie du patrimoine

UE 3 / Outils et méthodes 9 ECTS: Méthodologie de la recherche ; Atelier de Terrain ; Anglais ; LV2

Semestre 4

UE1 / Stage et mémoire

Parcours Management of International Tourism (MIT)

Le parcours MIT est ouvert aux étudiants ayant un niveau Masters 1 (ou équivalent BAC + 4). S'y ajoutent des étudiants issus de la validation d'acquis, notamment dans le domaine du tourisme : Validation des Acquis (VA - Décret de 1985) et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Descriptif des composantes de la certification

Semestre 3

UE 1 / CULTURAL and NATURAL HERITAGE and INTERNATIONAL TOURISM (8 ECTS):

Management touristique des sites du PM (2 ECTS); patrimoine Mondial : Concepts, Conventions, méthodes (2 ECTS); Montage financier de projets culturels et patrimoniaux (1,5 ECTS) ; Financement et mécénat (1 ECTS) ; Organisation et développement des institutions muséales (1,5 ECTS)

UE 2 / INTERNATIONAL TOURISM AND ATTRACTIVENESS OF TOURISM DESTINATIONS (8 ECTS) : Stratégies des destinations touristiques (2 ECTS) ; Le tourisme vu par l'Europe (1,5 ECTS) ; Tourisme en bassin méditerranéen (1,5 ECTS) ; Les politiques de coopération internationale (1,5 ECTS) ; Tourisme international et réduction de la pauvreté (1,5 ECTS)

UE 3 / HOTEL INVESTMENTS and DEVELOPMENT STRATEGIES (5 ECTS) : Financement des entreprises hôtelières (2 ECTS) ; Intermédiation et e-tourisme (1 ECTS) ; Droit International Public et Privé, anglo-saxon du tourisme (2 ECTS)

UE 4 / GLOBAL METROPOLISES and INTERNATIONAL TOURISM (5 ECTS) : branding, construction territoriale et tourisme (1 ECTS) ; Métropolisation, Globalisation et Tourisme (2 ECTS) ; Politiques d'attractivité - tourisme et territoire national (2 ECTS)

UE 5 / LANGAGES (4 ECTS) : FLE (2 ECTS) ; FLE renforcé (2 ECTS)

Semestre 4

UE 1 / mémoire (15 ECTS)

UE 2 / stage (15 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Le parcours GATH prend la suite de DESS existant depuis 1995/ hôtellerie internationale, MTHI (management du tourisme et de l'hôtellerie internationale)

Anciennement DESS Economie et gestion des activités culturelles et touristiques puis DESS Européen Tourisme Culture Environnement (premiers diplômés en 1997-1998), formations qui visaient des débouchés similaires à ceux que nous recherchons aujourd'hui. La spécialité s'est intitulée VTSC (Valorisation touristique des sites culturels) de 2006 à 2010.